

École Doctorale «Ville, Transports et Territoires »
Cité Descartes – 6/8 Av. Blaise Pascal
77455 Champs-s/Marne

Champs-s/Marne, le 31 mai 2019

**Compte-rendu de la réunion du conseil de l'EDVTT du 23 mai 2019
et relevé de décisions**

Caroline GALLEZ

Équipe de direction :

Présidentes de séances : Caroline Gallez et Claire Hancock

Présent-e-s :

M. Bechir, M. Bourget-Mauger, V. Boutueil, G. Cerdà Beneito, K. Chatzis, T. Ciblac, F. Combes, S. Didier, J. Fol, S. Hermenault, G. Hubert, N. Lourenço, G. Hubert, F. Papon, E. Thibault, V. Trotignon.
Excusé.e.s : N. Gaudillière, J.-C. Driant, C. Lelévrier, J.-P. Péneau.

Le conseil débute à 9h45.

1. Évolution du conseil de l'EDVTT

Le conseil de l'EDVTT accueille cinq nouvelles et nouveaux représentant.e.s des doctorant.e.s (par ordre alphabétique) :

- Meriam BECHIR, LATTS, 2^e année en 2019-2020, titre de la thèse : Intégration des artefacts énergétiques dans la ville : réorganisation énergétique et nouvelles spatialités urbaines ; dir. thèse : T. SOUAMI ;
- Marie BOURGET-MAUGER, OCS, 2^e année en 2019-2020, titre de la thèse : L'internet des objets : les enjeux et les limites de l'intégration dans l'architecture tertiaire ; dir. thèse : A. PICON ;
- Gonçal CERDA BENEITO, LVMT, 2^e année 2019-2020, titre de la thèse : Une approche par la mobilité quotidienne des inégalités de genre dans la gestion des contraintes familiales ; dir. thèse : S. WENGLANSKI et C. HANCOCK ;
- Vincent TROTIGNON, Lab'Urba, 2^e année en 2019-2020, titre de la thèse : Financement des réseaux de transport ferrés urbains par les fonds de pension et impacts sur la production urbaine au Canada : Quels enseignements pour le Grand Paris ? ; dir. thèse : M-H MASSOT, F. NAVARRE et J-P MELOCHE (cotutelle Canada) ;
- Nadja GAUDILLIERE, GSA, 4^e année en 2019-2020, titre de la thèse : Digital Turn et projet architectural – Transmission des savoirs, croisement des disciplines et fabrication non-standard à l'ère numérique ; dir. thèse : M. PORRINO et M. CARPO.

Claire HANCOCK, directrice adjointe de l'EDVTT, quitte ses fonctions au 31 mai 2019. Elle a été nommée en janvier représentante des SHS auprès du vice-président à la recherche de l'UPEC, Simon Gilbert.

Elsa VIVANT, MCF en urbanisme à l'UPEM et chercheuse au LATTS, prendra ses fonctions en tant que directrice adjointe au 1^{er} juin 2019.

2. Candidature au fil de l'eau

Examen d'une candidature à l'admission en thèse au « fil de l'eau », présentée par le directeur de thèse, Thierry Ciblac :

Francesco Barsi, dir. Stefano BENNATI (Université de Florence - Italie), codir. Thierry Ciblac (GSA) ; sujet de thèse : « Models for the structural behavior of romanesque and renaissance masonry domes subjected to vertical and horizontal actions ».

Francesco Barsi est inscrit en thèse à l'Université de Florence (antenne de Pise). Le financement de thèse est acquis pour 3 ans. Une cotutelle sera mise en place avec UPE dans les prochains mois. Thierry Ciblac a obtenu une dérogation de la part d'UPE pour diriger la thèse.

Le conseil émet un avis favorable à l'admission de Francesco Barsi.

3. Classement des candidatures au prix de thèse UPE 2019

En 2018, 32 thèses ont été soutenues à l'EDVTT. Le Département des études doctorales demande aux écoles doctorales de sélectionner, avec l'aide des laboratoires, 10% des meilleures thèses soutenues pendant l'année afin de les présenter au prix de thèse UPE. Pour 2019, le conseil de l'EDVTT s'est fixé pour objectif de sélectionner 3 (4 maximum) candidatures nominées au prix de thèse UPE.

L'école doctorale a reçu six candidatures, transmises par les laboratoires avec un classement établi en interne à chaque unité de recherche.

Candidatures au prix de thèse UPE 2019

Candidat.e	Laboratoire	Titre de la thèse	Classement laboratoire
Alessandro Panzeri	IPRAUS	Novum monumentum : étude de la nouvelle monumentalité métropolitaine	1/1
Garance Clément	LAB'URBA	Migrer près de chez soi. Trajectoires résidentielles et migratoires de membres des « classes moyennes » dans un espace frontalier franco-belge	1/2
Rachel Mullon	LAB'URBA	La réception des modèles urbains dans la pratique urbanistique : Une entrée par les références en situation de conception.	2/2
Elise Avidé	LATTS	La fabrique des gares du "quotidien": imaginaires et fonctions symboliques d'une nouvelle catégorie du Grand Paris	1/2
Belghith Derouiche	LATTS	Les stratégies de développement de villes en Tunisie : entre continuités et ruptures des modes de faire l'urbain. Une analyse comparée de quatre stratégies d'avant et d'après « le Printemps tunisien »	2/2
Maylis Poirel	LVMT	Produire les usagers. Analyse du travail quotidien des professionnels de la mobilité	1/1

Chaque candidature a fait l'objet de deux pré-rapports : l'un par la direction de l'EDVTT (Caroline Gallez ou Claire Hancock), un autre par un membre interne HDR du conseil, ces rapporteurs étant choisis en dehors du laboratoire du candidat ou de la candidate. Caroline Gallez étant directrice de thèse de la candidate du LVMT, elle n'a pas participé aux discussions et s'est retirée après avoir lu ses pré-rapports.

Les critères de présélection discutés par le conseil de l'EDVTT portent essentiellement sur la qualité de la thèse. Cette qualité tient à l'originalité du sujet, la robustesse de la démonstration scientifique, l'ampleur et le caractère inédit des résultats obtenus, l'écriture, l'illustration et la structuration du manuscrit. Ces éléments sont appréciés notamment sur la base du rapport de soutenance et de la synthèse rédigée par le candidat ou la candidate, ainsi que par l'examen du manuscrit. Ni la durée de la thèse, ni le nombre de publications ne sont déterminants dans le choix.

4 candidatures ont été nommées au prix de thèse UPE 2019 (par ordre alphabétique) :

- Elise AVIDE, LATTs
- Garance CLÉMENT, LAB'URBA
- Alessandro PANZERI, IPRAUS
- Maylis POIREL, LVMT

4. Candidature à la bourse de mobilité internationale de la Région Ile-de-France

L'École doctorale a reçu un dossier de candidature : celui de Vincent Trotignon (Lab'Urba), qui réalise une thèse en cotutelle (sous la direction de M.-H. Massot) avec l'Université de Montréal (V. Trotignon, représentant élu au sein du conseil, s'est retiré au moment des discussions).

Le conseil de l'EDVTT a confirmé son soutien à la candidature de V. Trotignon.

5. Financements doctoraux et préparation du concours du 25 juin 2019

Le 26 mai, le Département des études doctorales d'Université Paris-Est a transmis aux directions des écoles doctorales des informations relatives aux allocations doctorales financées par les établissements et à leur répartition par ED (voir le tableau en annexe).

En 2019, les financements fléchés sur l'EDVTT s'élèvent à :

- 3 contrats doctoraux pour l'UPEM (UR concernées : LAB'URBA, LATTs, LVMT)
- 1 contrat doctoral pour l'UPEC (UR concernée : LAB'URBA)
- 1 demi-allocation pour l'ENPC (UR concernées : CIRED, LATTs, LVMT)

4 financements doctoraux supplémentaires non fléchés sur les ED seront attribués par l'UPEM à partir des candidatures classées en liste complémentaire. 2 à 3 financements doctoraux supplémentaires devraient être attribués par l'UPEC, selon le même principe. Les dossiers des candidat.e.s classé.e.s en liste complémentaire à l'issue du concours seront transmis par l'école doctorale aux deux universités.

À l'issue des auditions organisées par l'IFSTTAR, une candidate présentée par le laboratoire SPLOTT a été sélectionnée : il s'agit de Camille Horvath, qui réalisera une thèse sur les circuits courts alimentaires sous la direction de François Combes, co-encadrée par Gwenaëlle Raton et Martin Koning.

Le Ministère de la Culture financera cette année, pour la France entière, 15 contrats doctoraux pleins, certains pouvant être scindés en demi-financements. Ces contrats doctoraux sont réservés aux candidates et candidats présenté.e.s par les laboratoires de recherche des écoles d'architecture (soit, pour l'EDVTT, l'UMR AUSser : ACS, IPRAUS, OCS ; le LIAT ; et GSA). La procédure de sélection des candidatures pour la campagne 2019-2020 a été modifiée comme suit :

1. Les écoles doctorales réalisent une expertise scientifique et émettent un avis sur les candidatures, ainsi que les responsables des unités de recherche ;
2. Le responsable scientifique de l'unité de recherche regroupe et transmet à la Commission recherche de l'École d'architecture les candidatures expertisées favorablement ;
3. La Commission recherche vote le classement des candidatures en formation restreinte ;
4. Les candidatures sont adressées au BRAUP par le ou la responsable administrative de l'ENSA.

Après en avoir débattu, le conseil de l'école doctorale a décidé d'établir un classement des candidatures sur la base de l'expertise scientifique des dossiers et de l'audition des candidat.e.s lors de la session du 25 juin 2019. Ce classement sera transmis en tant qu'avis consultatif de la commission des thèses de l'EDVTT aux président.e.s des Commissions recherche des écoles concernées, ainsi qu'aux directeurs et directrices des unités de recherche.

6. Les évolutions institutionnelles et leurs conséquences sur les inscriptions en thèse

À partir de 2021, le diplôme de doctorat, actuellement délivré par Université Paris-Est, sera délivré par les (futurs) établissements membres. Concernant l'EDVTT, ces établissements concernés sont : l'Université

Gustave Eiffel (futur établissement regroupant l'UPEM, l'IFSTTAR, l'École d'architecture de la Ville et des Territoires de Marne-la-Vallée, l'ESIEE, l'EIVP et l'IGN), l'ENPC et l'UPEC. Le cas des écoles d'architecture de Paris-Belleville et de Paris-Malaquais n'est pas encore arrêté.

Ces évolutions institutionnelles se traduiront concrètement par :

- Une inscription des doctorant.e.s dans les établissements diplômants à partir de la rentrée universitaire 2020-2021 ;
- Une répartition des thèses non soutenues avant le 31 janvier 2021 dans les établissements diplômants (UPE ne délivrera plus le diplôme à partir de 2021, y compris pour les doctorant.e.s déjà inscrit.e.s en thèse).

Les responsables des établissements réfléchissent actuellement aux règles de répartition des thèses déjà inscrites et des futures thèses. L'EDVTT communiquera dès que possible des informations précises à ce sujet aux différents laboratoires.

La prochaine réunion est celle de la **commission des thèses du 25 juin 2019**, consacrée à l'audition des candidates et candidats aux financements doctoraux des universités (UPEM, UPEC), de l'ENPC et du Ministère de la Culture.

Les dossiers de candidatures sont à renvoyer à l'école doctorale d'ici le 16 juin 2019.

Le classement des candidatures par les laboratoires devra être transmis à l'école doctorale **d'ici le lundi 24 juin** (ce classement est pris en compte par la commission des thèses à titre d'avis consultatif).

Toutes les informations relatives aux dossiers de candidature et aux auditions sont disponibles sur le site de l'EDVTT (rubrique « candidater au doctorat/candidater au concours organisé par l'EDVTT »).

Ce compte-rendu est téléchargeable en ligne sur le site de l'EDVTT (rubrique « L'école doctorale/ Comptes rendus et relevés de décision »).

TABLEAU RECAPITULATIF DES ALLOCATIONS DOCTORALES D'UPE

25 mai 2019

ED bénéficiaire Origine du financement	ABIES	C & S	MATH STIC	OMI	SIE	SVS	VTT	A répartir	TOTAL	Total 2018
UPEC	0	4	3	5	5	8	1		26	30
ENVA	0	0	0	0	0	0	0		0	2 demies
UPEM	0	3	8	3	4	0	3	4 ¹	21 (+4)	21 (+3)
ENPC	0	0	2 demies	1 demie	2 demies	0	1 demie		6 demies	6 demies
ESIEE	0	0	2 demies	0	0	0	0		2 demies	2 demies
IFSTTAR ²	0	0	1	0	4	0	1		6	4 + 4 demies
IGN ³	0	0	3 + 2 demies	0	0	0	0		3 + 2 demies	2 + 2 demies
TOTAL	0	7	15 + 6 demies	8 + 1 demie	13 + 2 demies	8	5 + 1 demie	4	60 + 10 demies	60 + 16 demies
Total 2018	2 demies	7	15 + 5 demies	10	16 + 7 demies	8	4 + 3 demies		60 + 16 demies	
Total 2017	0	7	12 + 7 demies	8	14 + 2 demies	5	4 + 2 demies		50 + 11 demies	

¹ Quatre allocations supplémentaires sont proposées par l'UPEM : la décision se fera courant juin 2019. Ces allocations permettront de retenir des candidats sur les listes complémentaires. L'attribution serait assurée par le bureau de la commission recherche de l'UPEM.

Les doctorants retenus pour un contrat doctoral financé par l'UPEM devront s'inscrire à UPE en 2019, puis dans l'université Gustave Eiffel, afin d'y obtenir le diplôme de docteur.

² Gestion UPE concours 2019 sur subvention MLV

³ Processus de sélection des sujets et des candidats interne à l'IGN ; nombre d'allocations sous réserve de trouver les bons candidats

NB L'attribution d'une demie-allocation est assujettie à la nécessité de trouver une demie-allocation d'une autre provenance (Labex, Organisme, entreprise, etc.)